



# LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE À 20 ANS

Réflexions sur le passé,  
le présent et l'avenir

## Darryl Robinson

Professeur de droit à l'Université Queen's



Darryl Robinson est professeur titulaire de chaire à la Faculté de droit de la Queen's University (Canada). Il est actif dans le domaine de la justice pénale internationale depuis plus de 25 ans, en ayant débuté au sein d'une ONG militant pour la création d'une cour pénale internationale permanente.

Après avoir été assistant judiciaire à la Cour suprême du Canada, il a travaillé en tant que juriste international au sein du Ministère canadien des affaires étrangères (1997-2004), en soutien aux initiatives en faveur de la justice pénale

internationale. Son rôle lors des négociations du Statut de Rome ainsi que dans l'adoption de la loi canadienne sur les crimes contre l'humanité lui a valu une distinction honorifique du ministère ainsi que le prix d'excellence de la politique étrangère. Il a été conseiller au Bureau du Procureur de la CPI de 2004 à 2006.

Le Professeur Robinson a reçu la médaille d'or de la Faculté de droit de la Western University. Il a obtenu sa maîtrise de droit à la Faculté de droit de l'Université de New York, où il a été lauréat de la bourse Hauser et reçu le prix Jerome Lipper pour ses résultats exceptionnels. Il est titulaire d'une thèse de doctorat de l'Université de Leyde.

Le Professeur Robinson a à son actif près de 50 publications sur le droit international pénal, notamment *Justice in Extreme Cases*, qui porte sur les principes fondamentaux, et il a co-écrit le célèbre ouvrage *Introduction to International Criminal Law and Procedures*, avec Robert Cryer et Sergey Vasiliev. Ses publications portent principalement sur les principes fondamentaux de la justice dans le cadre du droit international pénal, les crimes contre l'humanité, le discours du droit international pénal, la complémentarité et les mécanismes de déclenchement de la compétence. Il a reçu en 2013-2014 le prix Antonio Cassese pour les études en droit international pénal pour ses contributions innovantes et influentes dans ce domaine.